

# GHT

GROUPEMENT  
HOSPITALIER DE  
TERRITOIRE

LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

**Basse-Alsace Sud-Moselle**

Synthèse

du Projet Médical Partagé





# GHT

## GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

### LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

#### Basse-Alsace Sud-Moselle

Le Groupement Hospitalier de territoire (GHT) Basse Alsace Sud Moselle est composé de 13 établissements publics de santé: le Centre de Réadaptation Spécialisé Saint-Luc d'Abreschwiller, le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller, l'Établissement public spécialisé d'Alsace Nord, le Centre Hospitalier de La Grafenbourg, le Centre Hospitalier d'Erstein, le Centre Hospitalier Spécialisé d'Erstein, le Centre Hospitalier d'Haguenau, le Centre Hospitalier de Molsheim, le Centre Hospitalier de Rosheim, le Centre Hospitalier de Sarrebourg, le Centre Hospitalier de Sainte-Catherine de Saverne, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Strasbourg et le Centre Hospitalier intercommunal de la Lauter à Wissembourg.

Le GHT Basse Alsace Sud Moselle a vocation à **permettre aux établissements de mettre en œuvre une stratégie territoriale de prise en charge commune et graduée du patient, tout en assurant un égal accès à des soins sécurisés et de qualité.**

Localisé dans un territoire resserré et davantage peuplé par rapport aux autres bassins de population français, le GHT Basse Alsace Sud Moselle englobe plus de 50 % de la population alsacienne, soit près de 20 % de la population de la région Grand-Est.

Un projet médical partagé (PMP) a été établi afin de donner sa cohérence à l'offre de soins proposée par les 13 établissements. Ce projet est organisé en 11 filières de prise en charge : Urgences-SMUR, Mère-Enfant, Orthopédie, Psychiatrie-Santé mentale, Gériatrie, Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), Cancérologie, Biologie, Imagerie, Pharmacie et Neurologie.

Validé par les instances du GHT que sont le collège médical et le comité stratégique, ce projet médical partagé a été approuvé par l'Agence Régionale de Santé.

Le projet médical partagé tient compte de l'évolution de l'organisation des établissements dans les secteurs de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique, ainsi que de la psychiatrie et de la santé mentale, évolution tendant à renforcer les coopérations entre les établissements.

### La gradation, la lisibilité et l'amélioration de l'offre de soins

**La gradation des soins est un pilier du GHT Basse Alsace Sud Moselle.** Le but est d'assurer la prise en charge la plus adaptée pour le patient, « au bon endroit et au bon moment », dans un cadre assurant la sécurité des soins et l'utilisation pertinente des ressources.

**Le GHT Basse Alsace Sud Moselle promeut également une meilleure lisibilité de l'offre** hospitalière publique pour les médecins libéraux généralistes et spécialistes, ainsi que pour les patients.

**L'amélioration des parcours de soins, de santé et de vie** du patient est aussi une des priorités sous-tendues et développées par la mise en place du GHT Basse Alsace Sud Moselle. A cet égard, le renforcement des liens entre les domaines sanitaire, médico-social et social est une priorité.

### Une articulation performante entre les établissements du GHT

L'organisation des flux et des activités est pensée à partir de l'expertise des établissements et permet d'assurer la place de chacun au sein du GHT. **En outre le PMP du GHT Basse Alsace Sud Moselle met en œuvre les principes de subsidiarité ainsi que de solidarité et de réciprocité** dans les territoires autour de plusieurs thèmes : la permanence des soins, la répartition des internes, le développement de postes médicaux partagés, la gestion de la démographie médicale et la création ou le renforcement de consultations avancées.

### Les enjeux identifiés par le GHT Basse Alsace Sud Moselle dans le PMP

**La définition des soins de proximité au sein du GHT en vue de garantir pour tous l'égal accès à des soins de qualité** sur tous les territoires et la construction de prises en charge fluides et efficaces font partie des enjeux prioritaires identifiés par le GHT Basse Alsace Sud Moselle.

Dans ce cadre, l'objectif du GHT est de maintenir en proximité le plus d'activités possibles et de préserver et pérenniser les structures de soins en les renforçant par des consultations avancées sur sites et/ou en télé-médecine. La télé-médecine peut apporter de nouvelles perspectives pour améliorer la qualité de la prise en charge des personnes malades. C'est l'un des thèmes récurrents des différentes filières du PMP.

Un accent est aussi mis sur l'attractivité médicale, en permettant aux praticiens et aux jeunes médecins d'avoir accès à des plateaux techniques de haute technicité tout en pouvant exercer en proximité ou encore en instaurant une organisation territoriale de la recherche clinique.



### Les consultations avancées

Les consultations avancées permettent de mettre au plus près du patient l'expertise dont il a besoin, lui permettant de ne pas avoir à se déplacer vers un centre expert éloigné.

Par exemple, les professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) de sénologie et de chirurgie vasculaire du CHRU de Strasbourg, avec leurs équipes médicales, réalisent des consultations, notamment préopératoires et post-opératoires au Centre hospitalier de Sarrebourg.

# FILIERE

Urgences

SMUR

SAMU

## Filière Urgences / SMUR / SAMU

La prise en charge des urgences par les établissements de santé s'organise en lien avec la permanence des soins ambulatoire.

L'Alsace dispose de 31 structures d'urgence, qui enregistrent **annuellement plus de 520 000 passages dont 217 000 au sein du GHT Basse Alsace Sud Moselle.**

En tout, cinq établissements publics de santé couvrent le territoire du GHT pour la prise en charge aux urgences : le CHU de Strasbourg, le Centre Hospitalier de Haguenau, le Centre Hospitalier de Saverne, le Centre Hospitalier de Wissembourg et le Centre Hospitalier de Sarrebourg.

La filière urgences du GHT Basse Alsace Sud Moselle est marquée par une réelle volonté de coopération entre les équipes au bénéfice d'une prise en charge efficace des patients. **Le GHT à travers le projet médical partagé est défini comme le vecteur d'un renforcement des coopérations et des équipes du territoire.** Le projet médical partagé aura entre autres pour objectifs d'assurer : la permanence des soins, l'amélioration de la coopération entre les SMUR/SAMU et le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), la poursuite du déploiement d'outils partagés, le développement d'outils de communication avec la médecine de ville, le renforcement de la coordination des acteurs, l'amélioration des échanges entre équipes sur les difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain dans la prise en charge des patients.

Plusieurs orientations structureront la filière au cours des cinq années à venir. Il s'agira d'améliorer la gestion des flux de patients à travers la formalisation de partenariats qui concrétisent le principe de solidarité entre les membres du GHT, notamment pour faciliter la coordination des SMUR au sein du GHT. En outre un travail de fond sera mené sur les filières spécifiques afin de graduer la prise en charge des traumatismes graves, des AVC, des syndromes coronariens, des brûlés, des patients relevant de neurochirurgie, de SOS main, de pédiatrie, de gériatrie et de psychiatrie.

**La thématique de la télémédecine sera également approfondie en lien avec le télé-AVC** pour améliorer la qualité et la sécurité de la prise en charge et la mise en place de moyens de communication à distance pour aider les médecins des zones rurales à accéder à des avis spécialisés et ainsi assurer une égalité d'accès réelle aux soins sur tout le territoire du GHT.

Le GHT permettra aussi de renforcer les formations communes pour notamment favoriser le développement de postes de médecins partagés entre établissements et offrir un cadre satisfaisant pour le fonctionnement aux urgences en cas de sous-effectif médical temporaire.

Les établissements publics de santé prenant en charge l'urgence coopéreront avec les autres établissements du GHT pour renforcer la production, la remontée et l'analyse des informations de veille sanitaire issues de l'activité SAMU-SMUR dans un objectif de sécurité de la prise en charge des patients.

# FILIERÈRE

## Mère-Enfant

## Filière Mère-Enfant

L'Alsace dispose depuis plusieurs années d'un taux stable du nombre de naissances et **les maternités sont attractives**, ce qui assoit la qualité de la prise en charge de la mère et de l'enfant, de la grossesse jusqu'au suivi post-natal. L'Alsace compte 15 maternités, dont 5 couvrent le territoire du GHT et réalisent près de 13 000 accouchements par an.

La mise en place de la filière mère-enfant du GHT est favorisée par les relations déjà entretenues par ses différents acteurs, les réseaux territoriaux et une gradation des soins mise en œuvre par les établissements.

**Les enjeux principaux de la filière sont le maintien de la démographie médicale** dynamique et l'attractivité de la filière pour les patientes et leurs familles.

Le travail que mènera la filière pour les cinq prochaines années se fera en lien avec l'organisation des maternités du GHT et le maintien des structures actuelles qui jouent un rôle de proximité, visant à garantir un niveau de sécurité et de qualité pertinent pour les patientes.

L'organisation de la pédiatrie au sein du GHT doit permettre de développer la complémentarité entre médecins généralistes, pédiatres et médecins hospitaliers.

Par ailleurs l'accent est aussi mis sur **l'utilisation de la télémédecine et la coordination du système d'information afin d'assurer un partage de l'information entre professionnels plus sécurisé et mieux contrôlé.**

## Filière Orthopédie



# FILIÈRE

## Orthopédie

**Les établissements publics du GHT Basse Alsace Sud Moselle ont pris en charge près de 14 500 séjours d'orthopédie en 2015.**

La filière orthopédie-traumatologie bénéficie de relations établies entre les praticiens et d'une organisation adaptée et cohérente face aux besoins de la population. **Le GHT Basse Alsace Sud Moselle est attractif en la matière et utilise de plus en plus la chirurgie ambulatoire pour renforcer cette dynamique.**

Le travail de la filière permettra **de renforcer et d'améliorer l'organisation de l'activité publique territoriale** grâce au développement de la chirurgie ambulatoire et de la récupération améliorée après chirurgie (RAAC, selon les recommandations HAS 2016), de la gradation des soins et l'accès aux filières d'aval.

Les activités de recours telles que la chirurgie de la main ou du rachis, la chirurgie des tumeurs osseuses et la chirurgie septique lourde seront renforcées grâce à **des partenariats entre les établissements du GHT et le CHU de Strasbourg.**

Le GHT permettra l'avènement d'un système de communication plus performant afin de renforcer les échanges entre les praticiens. Un groupe de travail sera chargé de réfléchir à l'organisation des plateaux techniques pour accroître l'activité programmée dans les établissements du GHT, hors CHU. **La thématique de l'attractivité médicale des établissements publics joue également un rôle important au sein de cette filière** avec pour but de mettre en place un recrutement efficace permettant de fidéliser des praticiens. Par ailleurs, le GHT sera aussi le vecteur de l'harmonisation des formations et des pratiques entre les établissements.

# FILIÈRE

## Cancérologie

## Filière Cancérologie

**La filière de cancérologie du GHT Basse Alsace Sud Moselle dispose de nombreux atouts, notamment des équipes qui se connaissent bien et qui sont bien coordonnées sur les territoires ainsi qu'un nombre important d'internes présents dans la filière.** Les soins de supports sont bien développés, l'oncogériatrie est aussi très présente sur les territoires, la radiologie interventionnelle et l'oncobiologie fonctionnent de manière satisfaisante. En outre, on constate une forte concentration de l'hématologie ainsi qu'une complémentarité réelle avec la médecine interne des établissements hospitaliers du GHT.

**Cette filière s'inscrit dans le contexte de l'ouverture prochaine de l'Institut Régional du Cancer pour l'Alsace (IRC), constitué par le regroupement des activités onco-hématologiques des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et des activités du Centre de lutte contre le cancer Paul Strauss. Les équipes des deux établissements intégreront le bâtiment sur le site strasbourgeois de HautePierre fin 2018.** Outre ses objectifs en matière de soins courants, l'IRC a pour ambition d'assurer l'activité de soins de recours en oncologie médicale et en radiothérapie ainsi qu'en hématologie du territoire du GHT Basse Alsace Sud Moselle et au-delà. Il organise l'accès aux différentes modalités de prise en charge, aux thérapeutiques innovantes et à la recherche clinique. Il est également en lien étroit avec les principaux centres de recherche fondamentale sur le cancer.

Les leviers de performance de la filière consistent en une gradation de la filière de soins en assurant d'une part l'accès aux thérapeutiques et aux modes de prise en charge innovants, et d'autre part une prise en charge de proximité de qualité.

**L'IRC et les services de cancérologie d'organe des HUS seront le vecteur d'accès à des innovations thérapeutiques.** En outre, le développement de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) et de visioconférences en hématologie et en oncologie est une priorité au sein du GHT ainsi que le développement et la généralisation des postes médicaux partagés. **Le principe de solidarité est mis en avant au sein du GHT à travers plusieurs thématiques : la répartition des internes, l'amélioration du maillage territorial en oncogériatrie et la réorganisation des soins en cancérologie pour des établissements faisant partie du GHT.**

**Le Réseau oncologique d'Alsace et les liens villes/hôpital seront amplifiés pour le suivi de certains cancers et il serait judicieux de les étendre à terme à d'autres cancers.** En outre, le développement des liens ville/hôpital pour proposer un projet d'éducation thérapeutique assis sur des financements qui permettront de conférer à l'hôpital une place centrale dans la gestion du cancer sera un pilier des orientations de la filière.

## Filière Psychiatrie / Santé mentale

# FILIÈRE

## Psychiatrie

## Santé mentale

**L'activité de psychiatrie du GHT Basse Alsace Sud Moselle est exercée sur des territoires allant au-delà des frontières du GHT.** Les établissements collaborent et réalisent collectivement plus de 400 000 journées de psychiatrie et plus de 320 000 actes en structures ambulatoires<sup>1</sup>.

**La filière psychiatrie et santé mentale s'appuie sur des équipes médicales plutôt jeunes, désireuses de travailler ensemble et de construire des partenariats.** Le maillage territorial constitué par ces équipes est adéquat pour le territoire du GHT Basse Alsace Sud Moselle. En outre, la formation des praticiens du GHT est d'un haut niveau et l'activité en psychiatrie est soutenue par la volonté de bien coordonner dans la répartition des internes au sein des établissements. **La filière est favorisée par des liens étroits avec la médecine générale, SOS médecins** et bénéficie également d'un travail important réalisé avec les patients et les représentants de patients et associations de familles.

**Le PMP de la filière Psychiatrie-Santé mentale répond à une double exigence : articuler la psychiatrie avec les filières de soins somatiques** (en particulier faciliter l'accès aux soins somatiques des patients souffrant de psychose dont l'espérance de vie est écourtée de 9 à 15 ans) et en même temps **articuler la psychiatrie avec les acteurs du champ social et médico-social** accompagnant les personnes en situation de handicap psychique.

Les leviers de développement de la filière sont axés sur le dépistage et le traitement des troubles psychiatriques des enfants en bas âge, **le développement d'activités adolescents-jeunes adultes** du fait des ruptures dans les prises en charge et la **gérontopsychiatrie** (personnes psychotiques vieillissantes et patients souffrant de troubles psychiatriques liés à l'âge). **Le vieillissement de la population impacte la filière, de ce fait la prise en charge des patients âgés de plus de 75 ans en favorisant le plus possible leur maintien à domicile est une orientation de la filière pour les cinq prochaines années.** Une autre priorité de la filière sera de favoriser la fluidité des parcours de soins entre structures addictologiques et structures psychiatriques du GHT et d'augmenter l'offre de soins en addictologie.

La réhabilitation psycho-sociale, la psychiatrie communautaire avec la mise en place d'une cellule de coordination et la restructuration de l'offre de soins de réhabilitation sont des objectifs de la filière tout comme l'amélioration de l'accès aux soins de recours pédopsychiatriques. Déterminer les séjours en fonction des structures d'accueil, réaliser un état des lieux pour une meilleure prise en charge à domicile et une meilleure coordination de la psychiatrie mais aussi de la gériatrie s'inscrivent dans l'objectif de diversification de l'offre pour mieux s'adapter aux besoins de la population.

<sup>1</sup> Données de l'année 2015.

# FILIERE

## Neurologie

## Filière Neurologie

Les établissements de santé publics de santé réalisent la majeure partie (90%) de l'activité de neurologie du territoire soit environ 13 000 séjours en 2015. La filière neurologique est organisée par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le Centre Hospitalier de Haguenau qui sont les deux sites disposant d'un service de la spécialité. Il existe une complémentarité et une collaboration entre les deux hôpitaux concernant les différentes filières de prise en charge telles que les pathologies neuro-dégénératives, inflammatoires, l'épilepsie et la malaisologie, en articulation avec les neurologues libéraux. La diffusion d'une meilleure information sur les réseaux existants et les centres de référence sont envisagées auprès des centres hospitaliers. L'activité de recherche est assurée par le CHU.

L'amélioration de la filière neurovasculaire est jugée comme étant prioritaire puisque présentant un réel enjeu de santé publique du fait de sa prévalence et nécessitant une amélioration de son organisation. En 2016, il y a eu 2685 patients pris en charge pour accident vasculaire cérébral (AVC) au sein du GHT, dont seulement 53% en unité neuro-vasculaire (UNV) ou en réanimation. L'UNV des HUS qui est UNV de recours pour l'Alsace, est la seule au sein du GHT. Elle comprend 48 lits dont 16 lits de soins intensifs. Pour garantir une prise en charge optimale, tout patient victime d'AVC devrait pouvoir être pris en charge en UNV. Dans cette optique, il a été identifié un besoin de renforcement du nombre de lits d'UNV sur le GHT estimé à 15 à 16 lits. Une réflexion est actuellement en cours sur ce projet.

De plus, le développement de nouveaux traitements de l'infarctus cérébral tels que la thrombolyse par voie intra-veineuse et plus récemment la thrombectomie mécanique visant à recanaliser le vaisseau occlus en urgence, nécessite d'améliorer la filière de prise en charge des AVC et de procéder à la mise en place d'un réseau de télé-médecine entre les différents hôpitaux du GHT. L'objectif de ce réseau de télé-médecine sera de limiter les délais entre l'arrivée du patient dans le centre hospitalier le plus proche de son domicile et le traitement de recanalisation en utilisant le transfert en direct de la vidéo du patient et celui de l'imagerie cérébrale en privilégiant autant que possible l'accès à l'IRM en première intention. La formalisation des protocoles de prise en charge des AVC par télé-médecine et la formation préalable des médecins urgentistes et des paramédicaux des urgences des hôpitaux généraux aux traitements d'urgence de l'AVC comme la thrombolyse sont les premières étapes à envisager. Une réflexion sur la meilleure structuration de la filière d'aval des services prenant en charge des AVC (avec notamment les SSR polyvalent, gériatrique et neurologique, l'hospitalisation à domicile, les EHPAD) est en cours afin de garantir la fluidité de la filière.

# FILIERE

Soins de Suite

et Réadaptation (SSR)

## Filière Soins de Suite et Réadaptation (SSR)

La filière SSR doit prendre en considération la répartition des besoins et les réponses à apporter en fonction de l'actuelle répartition de l'offre de soins au sein du territoire.

De nombreux établissements disposent d'une filière d'aval de type SSR mais qui est souvent insuffisante, ainsi que de lits ou d'unités de soins palliatifs. Cependant **la filière SSR est favorisée par l'existence d'un maillage territorial opérationnel et d'équipes qui se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble.** En outre, la filière peut s'appuyer sur la mise en place de façon quasi uniforme d'outils de gestion partagée qui fluidifient les parcours et facilite les coopérations. Par ailleurs, les structures de l'aval, médico-sociales et domicile, sont connues, ce qui favorise le développement des coopérations pour la gestion des sorties.

**La constitution en filière organisée et identifiée au sein du GHT Basse Alsace Sud Moselle telle que promue au sein du PMP confortera les pratiques existantes de coopérations avec le secteur privé à but non lucratif.**

**La qualité de la prise en charge de la filière SSR demeure un enjeu majeur pour l'ensemble du parcours de soins.** La mobilisation des compétences médicales et paramédicales à la sortie du court séjour de façon à atteindre l'objectif de restauration de l'autonomie du patient que sous-tend l'articulation de la filière est un des axes de travail de la filière. **Le travail de la filière sera aussi orienté sur la structuration de la sortie du SSR et la capacité de mobilisation des modes de prises en charge lorsque le retour à domicile n'est pas envisageable.** En outre, l'évolution du profil patient est une donnée majeure à prendre en considération ainsi que la maîtrise de la durée des séjours adaptés à la prise en soins. L'optimisation de la gestion de la sortie des patients en refondant les relations avec les familles et la structuration de l'aval dans le médico-social feront l'objet d'une réflexion. Par ailleurs, les filières SSR et Gériatrie ont un rôle complémentaire à jouer dans la définition d'un profil gériatrique en vue de la prise en charge dans ces deux filières.

## Filière Gériatrie



FILIÈRE

Gériatrie

En 2020, les personnes de plus de 75 ans représenteront 8,7 % de la population alsacienne, proportion qui devrait croître fortement à l'horizon 2030. Ces personnes âgées vivent à domicile pour 89 % d'entre elles, et elles sont encore 49% pour les plus de 95 ans à vivre dans leur domicile.

**Les 13 établissements publics du territoire assurent la couverture de proximité de la filière gériatrique.** Les établissements interviennent soit directement dans la prise en charge des personnes âgées, soit pour avis gériatriques voire géro-psycho-geriatriques. Le réseau est organisé et concourt à la qualité des collaborations entre les professionnels.

**Les stratégies de maintien à domicile constituent la priorité de la filière** de même que le maintien de la qualité de l'offre grâce à l'adaptation des modes de prises en charge et à l'encouragement de parcours de soins et de vie pour chaque personne âgée.

La filière Gériatrie a décliné plusieurs orientations au sein du Projet Médical Partagé afin de répondre au mieux aux besoins de la population et de profiter des leviers qu'offre le Groupement Hospitalier de Territoire : développement de l'équipe mobile de gériatrie pour assurer une prise en charge extrahospitalière plus optimale, amélioration des prises en charge des patients atteints de maladie d'Alzheimer et développement de la télémédecine à des fins de consultation et de formation dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. En outre, une réflexion sur l'accès aux soins palliatifs des personnes âgées sera menée avec l'ensemble des partenaires hospitaliers et libéraux dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire.

# FILIÈRE

## Biologie

## Filière Biologie

La biologie publique du territoire du GHT Basse Alsace Sud Moselle s'appuie sur deux acteurs principaux :

- ▶ Le CHU de Strasbourg ;
- ▶ BIOPAN, groupement de coopération sanitaire regroupant des laboratoires du Centre Hospitalier de Haguenau, du Centre Hospitalier de Saverne, du Centre Hospitalier de Sarrebourg et du Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg.

La filière est traversée par de nombreux enjeux comme les besoins de réponse en urgence, l'organisation de la réalisation des examens de biologie spécialisée, la maîtrise des volumes de prescriptions et l'organisation publique de l'accès aux activités recours.

La filière souhaite maintenir l'offre de proximité sur les territoires, obtenir les moyens techniques pour faire fonctionner la filière et organiser la gradation de l'activité en biologie en 3 niveaux : proximité, référence, recours.

Le projet médical partagé met l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération entre les membres du GHT et d'améliorer les prestations inter-hospitalières. Le développement de postes médicaux partagés entre les établissements et l'ouverture de laboratoires spécialisés aux praticiens du territoire du GHT sont des leviers supplémentaires du développement de la filière. En outre, la promotion de la recherche et les essais cliniques comme support du renforcement de la filière feront l'objet d'une réflexion approfondie par les membres de la filière

## Filière Pharmacie

# FILIERE

## Pharmacie

Le territoire du GHT Basse Alsace Sud Moselle est couvert par un réseau de pharmacies de ville et de pharmacies hospitalières. **Le GHT Basse Alsace Sud Moselle dispose de 11 Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) ou pharmacies hospitalières.**

La filière a identifié différents enjeux pour son développement : **l'optimisation et la sécurisation du circuit du médicament, le développement d'un meilleur usage du médicament et plus largement des produits de santé, la promotion des coopérations inter-pharmacies du GHT ainsi que le partage de bonnes pratiques, formations et retours d'expérience.** La filière s'inscrit en particulier dans l'un des principes qui sous-tend le bon fonctionnement du GHT Basse Alsace Sud Moselle : la coopération.

Les travaux de la filière définis au sein du PMP mettent en relief la sécurisation du circuit du médicament et l'organisation de méthodes et de pratiques communes en tant que leviers de développement de la filière. A titre d'exemples, **l'harmonisation progressive des médicaments et produits de santé disponibles dans les établissements, la prévention des ruptures de traitements médicamenteux** dans les transferts inter-établissements ou le développement de la **dispensation nominative** des médicaments pour sécuriser les parcours des patients au sein du GHT constitueront des thématiques étudiées par la filière.

La filière pharmacie s'attachera également à **renforcer son expertise** auprès des équipes médicales et soignantes à l'hôpital et en ville au travers **du développement de la pharmacie clinique et de la coordination avec les professionnels de santé en ville.** Les partages d'expériences seront des terrains de réflexion propices au travail de la filière tout comme la mise en relief de travaux de coopération.

**Le GHT permettra également de favoriser une politique de formation commune pour le personnel médical et soignant en vue de l'adoption de pratiques communes et de compléter les formations disponibles.** Cette dernière thématique se retrouve dans nombre de filières au sein du PMP.

# FILIÈRE

## Imagerie

## Filière Imagerie

**En France, la démographie médicale des médecins imageurs s'établit à 0,14 médecins pour 1000 habitants, tous secteurs confondus. La moyenne sur le territoire du GHT est de 0,17 soit légèrement supérieure à la moyenne nationale.**

La filière imagerie s'articule autour de trois enjeux dont le premier est le renforcement de la démographie médicale publique des imageurs. Dans un souci de performance globale et transversale de la filière imagerie, **les équipements d'imagerie doivent être modernisés pour s'adapter aux besoins des patients et des prescripteurs. L'interopérabilité des systèmes d'information utilisés par les imageurs doit être améliorée** pour permettre une transmission sécurisée des images.

Afin de mettre en œuvre ces objectifs, la filière imagerie a dégagé de nombreux axes de travail au sein du PMP, autour **de la promotion de l'attractivité et la fidélisation des professionnels d'imagerie dans le secteur public en s'appuyant sur les leviers offerts par le GHT comme le travail en équipe ou le travail de pointe que permet l'appui du CHU de Strasbourg**. La gradation de l'imagerie sur le territoire se fondant sur les besoins recensés dans le territoire du GHT est un aspect important que souhaite développer la filière, tout en construisant une plateforme régionale commune de télé-imagerie pour faciliter les échanges entre les professionnels. Ces objectifs sont liés à la nécessité de fluidifier les relations inter-établissements en harmonisant les pratiques et favorisant l'utilisation de moyens de transmission de l'information à distance. **Le GHT, par les coopérations qu'il met en place, sera aussi le support de la mise en place d'un plan de formation commun à la filière et de la création de postes médicaux partagés.**

# GHT

GROUPEMENT  
HOSPITALIER DE  
TERRITOIRE

LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

**Basse-Alsace Sud-Moselle**

